FRC Y² 16696-a
dupl
Case
FRC
26333

SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'EGALITÉ,

Séante aux ci-devant Jacobins St-Honoré, à Paris.

EXTRAIT du procès-verbal de la séance des Jacobins, du 20 janvier 1793, l'an 2me de la république.

BERRUYER, comme le plus vieux soldat de la république, qui se trouvoit à cette séance, en présente le plus jeune; il offre aux regards de la société, ainsi qu'à sa sensibilité, un enfant qui a perdu un bras au siége de Lille.

Un membre demande que, pour honorer la société, dont les généreux efforts ont consolidé la liberté, le trait de ce jeune heros soit consacré : en conséquence il demande, et la société arrête la proposition qu'extrait du procès-verbal soit envoyé à l'armée et à toutes les sociétés qui fraternisent. Un autre membre demande que la mère soit félicitée..... Elle prend place à côté du président, qui avoit déjà à sa droite son brave fils.

Berruyer annonce que cette citoyenne a besoin de secours. *Ce n'est pas à la société*, s'écrie un secrétaire, *c'est à la nation à se charger des défenseurs de la patrie.... Ceux-là ont aussi perdu leurs membres*, continue Bourdon, en montrant six soldats mutilés : *je jure par la tête du tyran que nous ne nous séparerons pas que nous n'ayons assuré l'existence de ces généreuses victimes.*

La société, provisoirement, arrête en leur faveur une collecte, qui s'est montée à la somme de 256 liv. 15 s. 6 d.

Pour extrait conforme à l'original.

T. Rousseau, secretaire du comité d'administration.

Extrait du procès-verbal de la séance des Jacobins, du 21 janvier 1793, l'an 2em de la république.

Le président a ouvert la séance à l'heure ordinaire.

Plusieurs membres, en rendant compte de la séance de la convention, annoncent, 1°. qu'elle a décrété la suppression du *comité de formation de l'esprit public*, établi par *Roland*, avec injonction à ce ministre de rendre compte des sommes qu'il a employées pour cet objet; 2°. que le comité de sûreté générale alloit être renouvelé; 3°. qu'elle avoit décrété les honneurs du Panthéon pour *Michel Lepelletier*, assassiné pour avoir voté la mort du tyran. L'ordre du jour, disent-ils, n'étoit pas aujourd'hui de calomnier la ville de Paris, et la convention a fait comme les assemblées précédentes, elle s'est montrée grande dans les momens périlleux. Le frère de *Michel Lepelletier* est admis à la séance : ce citoyen rend compte des derniers momens de son frère, dont les derniers soupirs furent pour la liberté. Il ambitionne la même mort, et jure de marcher sur ses traces. La société arrête l'impres-

sion et l'envoi de son discours, avec la réponse du président.

Plusieurs membres rendent à *Michel Lepelletier* le juste tribut dû à ses vertus et à son patriotisme. Sur leurs propositions, la société arrête à l'unanimité, 1°. qu'elle assistera toute entière à sa pompe funèbre; 2°. qu'elle invitera les 48 sections et les sociétés populaires à imiter son exemple; 3°. qu'il sera rédigé une adresse, qui instruira les sociétés de la république et les armées de ce triste événement, et du caractère vraiment républicain de ce représentant du peuple. *Robespierre* aîné et *Collot-d'Herbois* sont nommés rédacteurs. Elle arrête en outre que les dernières paroles de *Michel Lepelletier* seroient insérées dans son procès-verbal.

Extrait conforme à l'original.

T. Rousseau, secrétaire du comité d'administration.

Adresse de la société des amis de la liberté et de l'égalité, séante aux Jacobins, à Paris, aux sociétés affiliées.

Citoyens,

Le tyran des français est tombé sous le glaive des lois; que la liberté respire, que la patrie relève sa tête triomphante, mais que tous les bons citoyens veillent encore, qu'ils déploient la sainte énergie à laquelle le châtiment des rois doit les élever : le tyran nous a légué le reste des vices que le despotisme avoit introduits parmi nous, tous les maux qu'il nous avoit préparés, et tous les nombreux ennemis qu'il nous avoit suscités. Quel est cet horrible enchantement que la royauté exerçoit sur les ames? Le plus vil mortel avoit déjà fait couler le sang de trois cent mille citoyens vertueux; son jugement même est devenu le signal de la plus redoutable conjuration, qui eût encore menacé

la liberté; tous les poignards des scélérats de la France et de l'Europe étoient levés sur la tête des plus fidèles défenseurs de la patrie. L'absolution de Louis, ou le décret qui devoit le sauver par de funestes lenteurs, devoit être leur arrêt de mort; la victoire même que l'héroïsme civique remporta au sein de la convention nationale sur l'intrigue et sur la perfidie, a suspendu plutôt qu'étouffé la conspiration; elle n'a pu désarmer les assassins. Plusieurs députés qui avoient signalé leur zèle pour presser la condamnation du tyran, ont été attaqués et poursuivis par eux. L'un des plus fidèles représentans du peuple a expiré sous leurs coups. Le jour où la mort du dernier des rois devoit consoler l'humanité, elle a eu à pleurer l'horrible assassinat commis dans la personne de l'un de ses plus zélés défenseurs. Michel Lepelletier a précédé le tyran lui-même au tombeau. Citoyens, arrêtons-nous devant l'urne funèbre qui renferme la cendre d'un héros de la patrie; arrosons-la de larmes terribles à tous les tyrans.

Citoyens, amis de la liberté et de l'égalité, c'est à nous qu'il appartient d'honorer la mémoire des martyrs de cette religion vraiment divine dont nous sommes les missionnaires. Nous avons vu Lepelletier, dès le commencement de la révolution, combattre constamment aux premiers rangs des défenseurs de la liberté. Lepelletier étoit noble, Lepelletier étoit à la tête de cette corporation puissante qui partageoit l'autorité souveraine avec le despotisme royal. Lepelletier jouissoit d'une fortune immense; Lepelletier se dévoua pour la cause de l'égalité et de l'honorable indigence. Loin de prostituer, comme tant d'autres, à l'intrigue et à l'ambition, les talens distingués, vantés avant la révolution même, il les consacra constamment à la défense des principes éternels de la morale et de la philosophie. Eloigné de tout faste et de toute prétention, il employoit dans le silence une partie de ses richesses au triomphe de la liberté,

et au soulagement de l'humanité souffrante. Dans le département de l'Yonne, dont il étoit député à Paris, dans tous les lieux où ses possessions étoient situées, il fut l'appui des indigens, le défenseur des malheureux, l'ami des patriotes. Ce sont les cris douloureux que les infortunés, soulagés par ses soins, ont poussé à la nouvelle de sa mort, qui nous ont révélé la moitié de ses vertus, que sa modestie déroboit à la reconnoissance des citoyens. Son ame pure et élevée, son ame douce et courageuse étoit la source sacrée des opinions politiques qu'il professoit dans la tribune. S'il manquoit à son éloquence cette véhémence foudroyante qui attère le crime, il possédoit dans un plus haut dégré la force de la raison et la douceur des formes, qui attire la foiblesse, et qui éclaire la bonnefoi.

Mais c'est sur-tout dans ce dernier période de la révolution, qu'il déploya sa grande ame toute entiére. Tous les hommes qui possédoient ou croyoient posséder quelque talent, se liguoient pour avilir et pour accabler la cause du peuple, et pour usurper toute l'autorité du gouvernement ; c'est au moment où une coalition hypocrite et toute puissante, qui avoit juré d'arracher le tyran à l'échafaud, ne présentoit aux défenseurs incorruptibles des principes que des calomnies et des poiguards, qu'il préféra ce double danger à tout le pouvoir et à tous les trésors qu'elle offroit à ses sectateurs, c'est à ce moment où il n'étoit plus permis de prononcer le mot *peuple*, sans être réputé séditieux et flateur du peuple, qu'il défendit les droits du peuple avec une nouvelle ardeur. Il se déclara l'ami, le compagnon d'armes des députés républicains, dans le moment où une armée de libellistes stipendiés par un ministre coupable et par la faction dont il étoit l'instrument, les dévouoient au mépris public et à la rage des conspirateurs, sous le nom d'*anarchistes*, d'*agitateurs*, de *factieux*. Nous l'avons vu défendre dans notre

sein la doctrine de l'égalité et de la liberté : nous l'avons vu fréquenter plus assiduement cette société, depuis que le nom seul des jacobins fut proscrit par les intrigans du jour, comme il l'étoit naguères par Léopold, par Brunswick, et par Lafayette. Il la présidoit encore, peu de temps avant le crime exécrable qui l'a enlevé à la patrie. A quel prix nos ennemis n'auroient-ils pas acheté son suffrage, dans la cause du tyran contre le peuple ! Il vota constamment contre les fatales lenteurs, contre les délais parricides par lesquels on vouloit éluder la punition du tyran .... et il il n'est plus ! O Pelletier, tu étois digne de périr pour la patrie sous les coups de ses assassins. Ombre chere et sacrée reçois nos voeux et nos sermens ... généreux citoyen, incorruptible ami de la vérité, nous jurons par tes vertus, nous jurons par tou trépas funeste et glorieux de défendre comme toi la sainte cause dont tu fus l'apôtre; nous jurons une guerre éternelle au crime, dont tu fus l'éternel ennemi, à la tyrannie et à la trahison, dont tu fus la victime. Nous envions ta mort, et nous saurons imiter ta vie.... elles resteront à jamais gravées dans nos coeurs, ces dernieres paroles où tu nous montrois ton ame toute entiere. « Que ma » mort, disois-tu, soit utile à la patrie : qu'elle serve à » faire connoître les vrais et les faux amis de la liberté, et » je meurs content ».

Freres et amis, nous volons en ce moment au Panthéon, déposer les cendres de ce grand homme, avec les représentans du peuple, qui ont rendu ce juste hommage à sa mémoire, avec tous les citoyens qui pleurent le patriotisme et la liberté lâchement assassinés dans sa personne. Nous avons résolu d'ajouter aux témoignages de la douleur publique les monumens particuliers de notre propre douleur : nous saurons expier, par les honneurs rendus à la vertu civique, ceux que l'intrigue et l'erreur prostituerent jadis au charlatanisme

et à l'imposture. Le défenseur de la monarchie les usurpa; restituons-les au martyr de la république; que la France entiere retentisse au même instant de ses éloges funebres, de nos hymnes et de nos sermens à la liberté; que l'aristocratie frémisse; que l'intrigue rentre dans le néant, et que tous les despotes de la terre lisent leur destinée écrite sur la tombe du héros que nous célébrons, et sur l'échaffaud du dernier de nos tyrans!

DISCOURS

DE FELIX LEPELLETIER,

A la séance du 21.

Il est mort un homme qui faisoit honneur à l'homme. Le citoyen Louis-Michel Lepelletier a succombé sous les poignards des ennemis de la patrie. Je meurs pour la liberté, furent ses dernières paroles. Qu'il est honorable ce choix cruel qui vient d'enlever mon frère, mon ami! Quelle tache la reconnoissance publique m'impose! La convention lui a décerné les honneurs destinés aux grands hommes, et certes ils étoient mérités; s'ils sont la récompense des vertus et du patriotisme, il me reste qu'à hanter ma destinée sur la sienne; puissai-je mériter de faire confondre l'une avec l'autre, comme nos ames le furent par les liens de l'estime et de l'amitié; j'ambitionne les mêmes poignards; je le jure dans ce sanctuaire, où l'on ne jura jamais en vain.

Nota. Louis-Michel Lepelletier, député du département de l'Yonne à la convention nationale, a été assassiné le 20

janvier 1793, l'an 2me. de la république, étant à dîner chez le citoyen Février, restaurateur, dans une de ces maisons attenantes à celle de l'*Égalité*, vers les cinq heures du soir. A peine avoit-il commencé, que six particuliers, sortans d'un cabinet voisin, se présentèrent devant Lepelletier. Un d'eux dit aux autres : je crois que c'est ce coquin de Lepelletier. Celui-ci répondit : il est vrai, je suis Lepelletier, mais non un coquin. Le brigand reprit : tu es un scélérat, tu as voté pour la mort du roi. Lepelletier répond avec fermeté : il est vrai, mon devoir et ma conscience me l'ont commandé. Alors l'assassin, tirant un sabre nud qui étoit sous son bras, lui plonge dans le côté gauche du bas-ventre, où il fait une profonde et large blessure. Le scélérat, après avoir assouvi sa rage, se sauve à la faveur de ses complices et des ténèbres. On dit qu'il se nomme Paris, ex-garde-du-corps.

Cette innocente victime du royalisme eut encore la force de demander la grace de son assassin, de faire sa déclaration, et de la signer. Il fut ensuite porté évanoui chez son frère, où il expira à une heure et demie du matin. Ses dernières paroles ont été mémorables : Je fais sacrifice de ma vie à la patrie; je desire que ma mort affermisse la liberté et l'égalité, et fasse connoître ses ennemis.

La convention a décrété que ces paroles seroient gravées sur la tombe de Lepelletier.

RÉPONSE de MAURE aîné, président, au citoyen FELIX LEPELLETIER

CITOYEN,

Ton frère étoit mortel, un peu plutôt, un peu plus tard; mais console-toi, il ne pouvoit mourir plus glorieu-

sement et plus utilement pour sa patrie ; sa mort a contribué à l'anéantissement de la tyrannie, et est le dernier dont le tyran a bu le sang ; car les rois sont insatiables de celui des hommes.

Les patriotes, les jacobins, les parisiens, étoient des assassins, des hommes de sang ; cependant Lepelletier étoit patriote, jacobin et parisien, et il a été assassiné ; son sang a été versé ; sa mort a détruit tout-à-la-fois la tyrannie et la calomnie, compagne inséparables pour le malheur des hommes.

Sujets des rois, nous aurions pleuré ; républicains, ne pensons qu'à sa gloire, et à l'avantage qu'en a retiré la patrie.

Souviens-toi des honneurs bien mérités accordés à ton frère ; conduis-toi d'une manière digne de sa mémoire et d'un républicain.

COPIE de la lettre des Marseillais républicains, à leurs frères les Jacobins de Paris.

Le 13 janvier 1793, l'an deuxième de la république française.

CHERS ERÈRES ET AMIS,

Nous vous faisons passer une lettre aux 48 sections de Paris, une autre pour Gorsas ; obligez-nous de les faire connoître par tous les moyens qui sont dans votre pouvoir, et croyez-nous pour la vie, vos sincères amis,

Les membres du comité de correspondance,

PIERRE TRAHAN, vice-président.
J. - F. BROGI, secrétaire.

La société, dans sa séance du 23 janvier 1793, a arrêté l'impression et l'envoi aux sociétés populaires de la république, des trois lettres des républicains de Marseille, aux Jacobins, aux 48 sections de Paris, et à Gorsas.

F. DESFIEUX, vice-président.
AUVREST, secrétaire.

Copie de la lettre écrite par les Marseillais, à Gorsas.

Le 13 janvier 1793, l'an 2 de la république.

Tu es corrumpu, Gorsas, et tu n'as pas honte de ta turpitude ! tu joues le même rôle que le gazetier qui prônoit l'orviétan des feuillantins de 1791. Tu imprimes toutes les erreurs des sociétés égarées par la clique Rolandine ; mais vous avez beau faire, amis de Louis, nous aurons la république indivisible : le roi périra, et vous tous indignes députés, artisans des troubles, vous irez cacher votre honte dans des terres où vous ne trouverez que des bêtes à consulter, savoir si le lion, qui a fait une boucherie de la société, doit périr pour laisser vivre en paix les troupeaux pacifiques : nous te sommons d'imprimer cette lettre dans ton courier.

Les membres du comité de correspondance,

Pierre Trahan, vice-président.

Micoulin, secrétaire.

P. S. On t'accuse, dis-tu, d'être payé par Roland. Ah ! si tu ne l'es pas, tu mérites de l'être.

Signé J. F. Brogi, secrétaire.

Aux quarante-huit sections de Paris.

Braves Parisiens,

Les républicains, les sans-culottes de Marseille, société populaire et sections, applaudissent à votre courage et à vos principes ; persitez à vouloir la mort du tyran ; point d'appel au peuple ; nous vous soutiendrons ; n'épargnez pas les députés liberticides ; nous les vouons à l'infâmie : le salut de la patrie sera dû aux sections de Paris, aux Jacobins, et aux tribunes de la convention : agissons chacun de notre côté, nous répondons du Midi.

Les membres du comité de correspondance,

Signé Pierre Trahan, vice-président ; Micoulin ; J.-F. Brogi, secrétaires.

SERMON CIVIQUE

AUX SOLDATS DE LA REPUBLIQUE,

Par le citoyen DORFEUILLE.

SOLDATS, qui n'êtes point les satellites du despotisme, les complices de la tyrannie; soldats nationaux, en qui repose le salut de l'empire, remparts de ma patrie, soldats vraiment Français, je ne viens point ici vous tracer des leçons, vous avertir de vos devoirs; je viens au milieu de vous joindre mes accens aux vôtres, unir mon âme à vos âmes, me pénétrer, m'enflammer d'amour pour la liberté, et d'horreur pour les tyrans; je viens essayer de plaider avec ma voix la cause que vous plaidez si bien avec vos sabres.

Appellés à marcher sur le territoire des Français, à vivre au milieu d'eux dans vos garnisons, je ne vous dirai point de respecter les propriétés de vos concitoyens, de ne pas transporter dans les villes la jurisprudence des camps; vous n'êtes point des janissaires, vous êtes les soldats de la loi. Je ne vous dirai point de ne pas outrager cet artisan, cet agriculteur, que leurs fonctions paisibles éloignent de la profession des armes. Vous n'avez pas besoin de ces conseils; vous le savez, vous êtes chez vos frères et non chez l'ennemi; vous êtes armés pour défendre et non pour opprimer. Je n'étalerai point à vos regards le tableau fastueux des vertus citoyennes et militaires; vous les connoissez ces vertus, et si votre cœur ne les exerce par dans toute leur plénitude, le germe y repose et l'occasion le développera.

J'en ai pour garant les sacrifices que vous faites à la cause publique ; une telle vertu les suppose toutes. Que la calomnie vous attaque, vous déchire, laissez faire la calomnie, vos actions parleront plus haut qu'elle.

Si l'Aristocrate qui ne conçoit d'autre vertu que les vertus salariées ; si ce guerrier mercénaire, ce ci-devant noble qui dans l'ancien régime savoit calculer, à un écu près, tout ce que valoit sa personne, si cet homme insulte à votre dévouement sublime, parce qu'il est incapable de ce dévouement, répondez en spartiates, par le silence et le mépris. Mais une fois sur la brèche, agissez en Spartiates ; faites-lui sentir que vous combattez *volontairement* pour la patrie, et qu'un français libre, vaut une légion d'esclaves.

Vous combattez pour la patrie, ô mes frères ! Il est donc vrai qu'enfin nous avons une patrie ! ce n'est donc plus cette agrégation informe et forcée de provinces indépendantes l'une de l'autre, et presque ennemies, divisées d'intérêts, d'opinions, de coutumes, de mœurs et de loix. Il est donc réel ce prodige, qui resserrant affectueusement tous les liens de la civilisation, ne forme d'une nation immense qu'une seule et même famille, qu'un seul et même individu social qui souffre de la douleur de chacun de ses membres, comme chacun des membres est affecté à son tour de la douleur du corps entier.

Je l'ai vu, ce mouvement universel, ce civisme électrique ; je l'ai vu, et j'ai versé des larmes de joie ! Oui, des bords de la Moselle aux Monts-Pyrénées, des rives du Var à l'Océan, de Bayonne à Dunkerque, de Brest aux sommets du Jura, je l'ai vu, tout bon français est patriote, tout patriote est frère, et le sang de l'un est prêt à couler pour la défense de l'autre !

Je l'ai entendu partout ce cri de ralliement, ce cri sacramental, il étoit dans toutes les bouches, dans tous les cœurs :

« *Citoyens*, disoient-ils, *n'oublions pas, que si la raison* » *arma la force, c'est à la force à son tour à soutenir la rai-* » *son* ».

Ennemis du bien public, c'est vous que j'interpelle ici, aristocrates, fanatiques, faux nobles et faux prêtres, reportez un moment vos yeux sur l'ancien régime. Comparez les biensfaits de la liberté avec les cruautes du despotisme; nos fers, notre abrutissement, avec la grandeur et la dignité que nous avons reconquises.

Autrefois dans cet ordre de choses que vous affectez de regretter, ou que peut-être vous regrettez en effet par un vil égoïsme, parce qu'il servoit vos passions, parce qu'il vous donnoit en titres ce qui vous manquoit en vertus; dans cet ordre monstrueux où la débauche, la mauvaise foi, les dettes, la rapine étoient du *bon ton*, où la prostitution et l'adultère marchoient l'œil riant, le front levé, où la licence, les débordemens, les crimes les plus honteux étoient des signes de grandeur, où l'or enfin, puisqu'il faut le dire, où l'or étoit un Dieu, et l'honneur un cadavre; dans cet ordre, dis-je, le soldat Français par un instinct de courage qui ne s'est jamis démenti, prodiguoit sa vie au milieu des combats, se faisoit moissonner dans les champs d'honneur au nom de la patrie, et la patrie ingrate ne remarquoit pas même le soldat qui mouroit pour elle.

Par une contradiction honteuse, le général trop souvent perfide à la patrie, trafiquoit la chose publique, vendoit à l'étranger les intérêts de la France, et riche de ce commerce infâme, rentroit dans son pays, triomphant, comblé de gloire et de bienfaits.

Je l'ai vu, ce *Richelieu*, meublé de ses forfaits d'Allemagne, insulter à ma nation par un luxe criminel; j'ai vu la cour prodiguer ses faveurs à ce guerrier vénal, encenser, pensionner ses crimes; j'ai vu *Versailles* lui déférer, comme au plus digne, l'honneur impur de corrompre l'ame de *Louis Quinze*; j'ai vu ce brigand altéré boire dans des coupes de vermeil la sueur et le sang du Français; tandis que ce même français, soldat estropié pour la patrie, demandoit l'aumône aux valets du général, qui le méprisoient encore en la lui réfusant.

Détournons nos régards de ces tableaux qui ont si longtemps dégradé, avili, abâtardi l'espèce humaine. Consolez-vous, Français, il n'est plus ce gouvernement, qui sous le titre faux de Monarchie absolue, cachoit en effet une aristocratie graduelle, une insultante féodalité, ce gouvernemen-

qui établissoit à chaque pas une ligne de démarcation entre l'homme et l'homme ; ce gouvernement qui couronnoit le crime hardi pour égorger la vertu timide ; il est en poudre ce colosse d'iniquité. La patrie ne connoît qu'une espèce, qu'une classe, qu'un rang dans la société, le rang du citoyen, et le plus noble aujourd'hui est celui qui la sert le mieux.

Paroissez un moment, caste jadis privilégiée, comtes, ducs, marquis, barons, vieux enfans qu'on amusoit avec des ordres, des cordons, des parchemins, et tous ces misérables hochets de la vanité ; venez parmi nous vous accoûtumer à voir des hommes, venez prendre une leçon de vraie grandeur, une leçon d'égalité.

Mais déjà votre orgueil s'irrite, et votre dédain éclate. » *Ces gens-là*, dites-vous, avec le sourire d'une pitié amère, » *ces gens-là n'ont point de naissance, n'ont aucuns titres.* » *Ce sont des ouvriers, des mortels obscurs ; ces gens-là ne* » *sont point nos égaux* ».

Malheureux ! voilà bien les blasphêmes de l'ancien régime, où l'homme utile étoit méconnu, l'homme laborieux ignoré et le pauvre avili.

Mais tout a changé de face ; ces gens-là que vous méprisez, apprenez que ce sont aujourd'hui les vrais grands de la terre. Ces gens-là sont couverts des couleurs de la patrie ; voilà leur droits ! Ces gens-là sont prêts à verser leur sang pour elle ; voilà leurs titres de noblesse !

Et vous, mes frères, et vous que la patrie a chargé de ses intérêts les plus grands, les plus chers, examinez avec moi la sagesse de ses déterminations ; voyez combien votre sang est sacré à ses yeux. Ce n'est point pour une guerre injuste, pour une guerre inutile, qu'elle vous rassemble sur ses frontières. Ce n'est point une marâtre qui verroit d'un œil sec égorger toute sa famille ; c'est une mere tendre qui vous porte tous dans son sein, et qui craint plus les larmes de ses enfans que les armes de ses ennemis.

Qu'ils viennent ces malveillans conjurés contre l'œuvre immortelle de nos légiflateurs, qu'il viennent ces ennemis des hommes libres, qu'ils viennent une seconde fois, sur nos terres, la rage au cœur et la foudre en main, qu'ils viennent ! pour nous opposer une force redoutable, il faudroit que leur armée fut composée de méchans comme eux, de despotes et de tyrans ; mais les insensés, il traîneront toujours sur leurs pas une armée de peuple, et le peuple n'a pas, comme ses maîtres, l'oreille fermée à la nature et à la raison.

Je les suppose en présence, l'armée de la tyranie et l'armée de la liberté; je les suppose toutes les deux déployées, étendues, dans l'attente d'un combat qui va décider si la volonté d'un seul doit l'emporter sur la volonté de tous.

Voyez ce soldat républicain, les droits de l'homme d'une main, et l'olive de la paix dans l'autre, percer les rangs ennemis, aborder ce soldat Allemand, Suédois, Russe, Prussien, et lui dire :

« Mon frere, on vous trompe. Vous marchez contre les » Français et les Français sont vos amis. Il s'agit de savoir » si les peuples sont faits pour les rois, ou les rois pour les » peuples. Mon camarade, vous n'êtes pas roi; voyez quelle » part vous voulez prendre à la querelle; lisez les droits de » l'homme, et rendez-nous justice ».

Le soldat du despotisme, éclairé tout à coup, remonte à la dignité d'homme, abjure son erreur, met bas les armes, embrasse son frere, et dans une sainte indignation, s'écrie : » moi aussi, je suis Français ! périssent les tyrans ! la liberté » ou la mort » !

Ce transport sublime, cet enthousiasme divin circule de rang en rang, gagne tous les cœurs, pénétre tous les bataillons, et convertit l'armée entiere.

Peuples de l'univers, le soleil de la vérité luit, la liberté regne et l'humanité est vengée.

Et toi, despote resté seul de ton parti, descends, descends d'un trône qui s'écroule; ou si tu es aussi vain que méchant, arme-toi seul pour une cause qui ne regarde que toi seul; champion de la tyrannie, entre dans l'arène, si tu l'oses, et viens te mesurer corps à corps avec le genre humain.

Ce sont là, mes freres, les conquêtes infaillibles que la constitution nous prépare. Plus puissante que les bayonnettes, la raison qui fit de la France une famille va faire de l'Europe un peuple de freres. Elle s'établira cette paix universelle, vœu long-temps chimérique de tant de philosophes, elle s'établira sur les traces de la raison, et le jour n'est pas loin. Elle est lente, elle est tardive à paroître, cette raison; mais quand une fois elle se met en marche, en deux pas elle éveille tous les peuples, au troisieme elle arrive aux bornes de la terre.

Mais si je me trompois, si cette victoire paisible que je me plais à vous annoncer, n'étoit que l'illusion d'un cœur ennyvré de l'amour de mes semblables, si l'orgueil et la folie parvenoient à soulever l'Europe contre nous, si dans leur aveuglement les peuples accouroient pour nous punir d'avoir travaillé les premiers au bonheur commun,

867

s'il falloit établir à la pointe de l'épée le droit des nations contre les nations elles-mêmes : dans ce soulevement général qu'aurions-nous à redouter ? Rien. La France a dit : je serai libre, et la France sera libre. N'êtes-vous pas ce peuple dont l'instinct belliqueux fut toujours la terreur des autres peuples ? Et sans vous rappeller ces traits nombreux de votre histoire, qui consacrent votre valeur native, et qui sont de la bravoure l'attribut distinctif du français, Louis XIV, avec une nation esclave, et qui ne combattoit que pour la gloire d'un maître, ne fit-il pas trembler toutes les puissances conjurées contre lui ? Eh bien, qui pourra résister à cette même nation marchant à son tour contre des esclaves, sous les étendards de la justice et de la liberté ? La grandeur de son caractere, comprimée par douze siecles de tyrannie, va se déployer toute entiere sous le regne de la loi, et les prodiges qu'elle enfantera, fixeront à jamais l'admiration de l'univers.

Aux armes, citoyens ! allez combattre sous ces auspices, allez soutenir la cause des peuples, la cause de l'humanité ; et dans les périls les plus grands, dans les momens les plus terribles, si vous voulez être vainqueurs, si vous voulez être plus que des hommes, souvenez-vous seulement que vous êtes Français.

Beaurepaire, Pelletier Saint-Fargeau, et vous héros de Jemmappe, martyrs glorieux du bien public, vos exemples ne sont pas perdus pour vos freres. Ils aspirent tous à la palme civique qui croît sur vos tombeaux immortels : oui, je lis dans leurs yeux, je lis dans leurs âmes, qu'ils accompliront sans pâlir le serment qu'ils ont fait à la patrie, celui de mourir pour elle.

Mourir pour elle ? Soldats citoyens, j'ai failli. Quand on périt pour la patrie, on ne meurt pas, on s'endort sur un lit de triomphe.

AD MAJOREM PATRIÆ ET CONSTITUTIONIS GLORIAM.

La société à arrêté dans sa séance du 23 janvier 1793, l'impression et l'envoi aux Sociétés populaires, aux armées et aux tribunes de ces sermens civiques.

DESFIEUX, vice-président.

AUVREST, secrétaire.

A PARIS, chez G. F. GALLETTI, imprimeur, aux Jacobins Saint-Honoré.